



Mardi 20 juin 2023

## **Évacuation d'un campement illicite à Arles**

Ce mardi 20 juin, la préfecture des Bouches-du-Rhône a procédé à l'évacuation d'un campement illicite à Arles. Ce site, occupé depuis 2017 a fait l'objet d'un jugement d'expulsion du tribunal judiciaire de Tarascon datant de novembre 2020.

Dès l'origine, les services de l'État se sont mobilisés pour accompagner les familles roms de ce campement vers la voie de l'accès au logement, avec l'appui des différents partenaires institutionnels (Maison départementale de la solidarité, Education nationale, CCAS), associatifs (ADDAP, Secours Catholique, AMPIL, SOLIHA) et des bailleurs sociaux.

10 familles ont ainsi pu être relogées à ce jour, représentant 20 adultes et 22 mineurs soit 42 personnes. Ces familles ont été également bénéficiaires de mesures dédiées pour les accompagner dans leur parcours d'intégration par le logement.

Au regard de la dégradation sanitaire du campement, d'actes d'incivilités constatés et de l'augmentation des tensions avec le voisinage, le préfet des Bouches-du-Rhône a accordé, le 19 juin 2023, le concours de la force publique pour évacuer, avec l'appui des forces de l'ordre, les dernières personnes encore présentes. Les familles avaient été informées le 2 mai 2023, par voie d'huissier, qu'elles disposaient jusqu'au vendredi 16 juin 2023 pour quitter le terrain.

Pour les personnes prioritaires qui auraient été encore présentes sur le site ou qui n'auraient pas trouvé de solution par leur propre moyen, une mise à l'abri pouvait leur être proposée en lien avec les services intégrés de l'accueil et de l'orientation (SIAO).

La sous-préfète d'Arles, Cécile LENGLET, tient à remercier l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs qui ont accompagné les familles de ce campement depuis l'origine ainsi que les forces de gendarmerie et de police pour leur soutien à l'évacuation du campement. Elle remercie également la mairie d'Arles et ses services techniques pour leur mobilisation pour la remise en état du terrain et sa sécurisation.